

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAO-SUP)



**Rapport d'évaluation externe de la Licence en
Langues Etrangères Appliquées (LEA) de l'UFR
Sciences Economiques et Sociales (SES) de
l'Université de Thiès**

Equipe d'experts :

- Pr Mohamed El Bachir WADE, Président
- Pr Mariama SIDIBE-SY, Membre
- M. Ababacar DIENG, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Août 2015

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur site.....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	7
5. Points forts du programme	12
6. Points faibles du programmes	13
7. Appréciations Générales du programme	14
8. Recommandations à l'établissement.....	14
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	15
10. Proposition de décision	15
Annexes	16

Introduction

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Pr Mohamed El Bachir WADE (Président), du Pr Mariame SIDIBE-SY et de Mr Ababacar DIENG, pour procéder à l'évaluation de la licence « Langues Etrangères Appliquées » de l'Université de Thiès en vue de son accréditation.

Le vendredi 13 février 2015, l'équipe d'expert a effectué une visite au Département Langues Lettres et Sciences Humaines de l'UFR Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Thiès en vue de vérifier si le programme en question satisfait aux standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation du programme évalué

L'Université de Thiès (UT) est née de la fusion de plusieurs écoles et instituts de formation supérieure. L'objectif de sa création est de contribuer à la diversification de l'offre d'enseignement supérieur au Sénégal, dans la sous-région et en Afrique.

L'Université de Thiès est administrée, sous la tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement supérieur, par un Conseil d'Administration (CA) (*Décret n°2011-513*), un Recteur et un Conseil de Gestion (*Décret n° 2008-536*).

L'UT est composée de :

Quatre Unités de Formation et de Recherche (UFR) :

- L'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (*UFR SES*) ;
- L'unité de Formation et de Recherche en Sciences Et Technologies (*UFR SET*) ;
- L'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (*UFR SANTE*) ;
- L'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de l'Ingénieur (*UFR SI*).

Une Ecole :

- L'École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA)

Deux instituts :

- L'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR)
- L'Institut Universitaire de Technologie (IUT)

Ses organes de gouvernance sont :

- le Conseil d'Administration
- le Conseil Académique

Ces derniers sont épaulés par plusieurs commissions (études, recherches, assurance qualité insertion etc....) et services centraux de gestion administrative et pédagogique.

L'UFR Sciences Economiques et Sociales (SES) regroupe 3 départements :

- Département de Management des Organisations (DMO)
- Département de Sciences Economiques et de Gestion (SEG)
- Département de Langues, Lettres et Sciences Humaines (LALESH)

Le Département de Langues, Lettres et Sciences Humaines (LALESH), contient la filière Langues Etrangères Appliquées (LEA) dont le programme de licence fait l'objet d'une évaluation dans le présent rapport.

A travers la filière LEA, le Département LALESH dispense la formation de cadres trilingues capables de contribuer à la satisfaction des besoins de communication des organisations opérant dans les secteurs de l'agroalimentaire et du commerce international.

La filière Langues Etrangères Appliquées (LEA) concourt à la diversification des offres de formations professionnalisantes, participant ainsi à la mission de l'UT qui est de contribuer à l'élargissement de la carte universitaire du Sénégal.

Caractéristiques de la formation :

Nom : Langues, Littératures et Civilisations Étrangères, Spécialité, LEA

Domaine : Lettres, Langues, Arts

Mention : Langues, Littératures et Civilisations Étrangères

Spécialité : Langues Etrangères Appliquées (LEA)

Cycle : Licence (L1, L2, L3)

Nombre de crédits du programme : 180 crédits

Université de rattachement : Université de Thiès (UT)

UFR de rattachement : Sciences Economiques et Sociales (SES)

Département de rattachement : Langues, Lettres et Sciences Humaines

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation du programme de Licence en Langues Etrangères Appliquées de L'UFR Sciences Economiques et Sociales (SES) est un document de trente-huit (38) pages. Il comprend une introduction, une table des matières, les réponses aux différentes questions des standards du référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup et des annexes.

Selon les responsables de l'UFR pour rédiger ce rapport d'auto-évaluation, ils ont adopté une approche méthodologique qui se veut objective afin d'avoir un meilleur aperçu des forces et des faiblesses pour davantage améliorer la formation.

Cette approche a consisté, dans un premier temps, à la collecte de données à travers une analyse documentaire, des observations, et des enquêtes auprès des acteurs. En deuxième lieu, il a été procédé à l'analyse et à l'interprétation objective des données recueillies.

Selon les responsables de l'UFR, cette option leur a permis d'identifier beaucoup d'éléments positifs dans la formation qu'offre l'UFR tels que la recherche de l'excellence et de la qualité dans la formation de cadres trilingues directement employables à la sortie, le respect des textes du système LMD, l'aspect pratique de l'enseignement.

A la lecture du rapport on note, une volonté de suivre le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup et de fournir les éléments de preuve demandés (Plan stratégique, PV de réunion, CV des enseignants, contrats de partenariats, etc.)

De manière générale, dans le rapport d'auto-évaluation du programme, l'UFR a cherché à se conformer aux standards de l'ANAQ-Sup, mais plusieurs insuffisances sont notées notamment en ce qui concerne l'offre de formation, le taux d'encadrement, les conventions entre l'UFR et les entreprises, les équipements et matériels pédagogiques ainsi que les infrastructures.

3. Description de la visite sur site

1.1 Organisation et déroulement de la visite

L'équipe d'évaluateurs de l'ANAQ-Sup, a démarré la visite à l'UFR Sciences Economiques et Sociales (SES), le vendredi 13 février 2015 à 09H 00. L'équipe a été reçue par le Directeur de l'UFR, qui après un bref entretien l'a conduite dans la salle de conférence pour démarrer les entretiens en présence des principaux responsables du Département de Langues, Lettres et Sciences Humaines (LALESH) :

- Monsieur GUEYE Ousmane Directeur de l'UFR SES ;
- Monsieur NDIAYE Oumar Enseignant chercheur UFR SES ;
- Monsieur BA Ibrahim Enseignant chercheur UFR SES ;
- Monsieur DIA Seydou Enseignant chercheur UFR SES ;
- Monsieur ABDOW Luke, coopérant américain (Fulbright), à l'UFR SES ;
- Madame NIANG Hadja Thiam Enseignant chercheur UFR SES ;
- Madame FALL Khady, étudiante, UFR SES.

A l'issue des présentations, Monsieur Mohamed El Bachir Wade, le président de l'équipe d'experts, a rappelé les objectifs de la mission d'évaluation. Le responsable de la filière Langues Etrangères Appliquées (LEA) a présenté ensuite le programme de LEA.

La présentation a été suivie d'échanges fructueux au cours desquels plusieurs documents ont été demandés. Cette rencontre qui a pris fin à 10H00 a également permis de valider l'agenda de la journée, exécuté comme suit :

Horaires	Description des activités	Participants
10H00-11H00	Rencontre et discussions avec les principaux enseignants du programme sur le contenu des	

	programmes, la méthodologie d'enseignement, les crédits horaires, l'évaluation des étudiants, les TD, leur qualité dans l'établissement (permanent ou vacataire, professionnel ou académique) etc.	-2 Enseignants Permanents Anglais -1 Enseignant Permanent Espagnol -1 Enseignant Vacataire arabe
11H00-12H00	Rencontre et discussions avec quatre (4) étudiants sur l'organisation des enseignements, le contenu des cours, les stages professionnels, l'évaluation des enseignements et les conditions d'étude.	-3ème année Anglais/Espagnol -2ème année Anglais/Allemand -2ème année Anglais/Espagnol -3ème année Anglais/Espagnol
12H30-13H15	Rencontre avec les PATS sur l'organisation de leur travail, le déroulement de leurs activités professionnelles	Personnes rencontrées : -La Chef de la scolarité -L'assistante du programme LEA
13H15-14H15	Pause	
14H15-15H00	Visite des locaux suivants : -Salles de cours (2) -Salle informatique (2) -Toilettes (2) -Bibliothèque (1) -Salle polyvalente (1) -Salle Turc (1) -Grande salle auditorium (1) -Salle reprographie (1) -Bloc administratif (pool secrétariat, scolarité, bureaux enseignants chefs départements espace affichage,)	- Chef Département LEA
15H00-16H00	Travaux de synthèse	Equipe de l'ANAQ-SUP
16H00-17H00	Séance de restitution orale	-Directeur - Enseignant chercheur

1.2 Appréciation de la visite sur site

La visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions, et aucune difficulté n'a été notée. L'équipe d'experts, remercie vivement la direction de l'UFR pour son accueil chaleureux, pour la facilitation et pour les bonnes conditions de travail.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Depuis l'ouverture du programme en 2007-2008, une nouvelle promotion est recrutée chaque année. Pour l'année universitaire 2013-2014, 130 étudiants ont été recrutés

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le plan stratégique de l'UE 2011-2015 est élaboré et mis en œuvre. Le plan définit les grandes orientations pédagogiques de l'Université ses forces et faiblesses ainsi que ses stratégies de partenariats et de mobilisation de ressources (enseignants, administratifs, étudiants, inventaire des besoins, financements nécessaires

La filière LEA s'inscrit dans ce plan stratégique et repose sur le potentiel industriel, touristique et agro-alimentaire de la région de Thiès perçue comme un nouveau pôle de développement avec la construction de l'aéroport de NDiass, l'implantation de l'usine Seniran-auto, de la nouvelle société d'exploitation du zircon « Grande Côte Opérations S.A (GCO) », etc.

La filière LEA cherche à contribuer donc à la formation de cadres qui pourront appliquer leurs connaissances surtout en matière de langues étrangères, de commerce internationale et d'agro-industries, participant ainsi au développement économique et social du Sénégal, en général, et de la région de Thiès, en particulier.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Certes des efforts sont faits par l'UFR dans l'enseignement avec le recours à des professionnels mais la Division de l'Insertion et des Relations avec les Entreprises (DIRE), censée organiser les stages étudiants est logée au Rectorat de l'UT et n'est pas encore totalement fonctionnelle.

Les relations avec le monde du travail restent encore très faibles malgré l'existence d'accords-cadres entre l'UT et la société Transrail et le Conseil National du Patronat -CNP. Toutefois ces cadres d'action doivent être concrétisés par des démarches plus agressives vers les entreprises que ces organisations regroupent : il s'agit de signer des accords de partenariats individuels avec les entreprises, de les associer aux activités de formation. L'équipe d'experts invite les acteurs du programme LEA de l'UT à prendre eux-mêmes les contacts avec les entreprises, et à ne pas s'appuyer exclusivement sur la DIRE dont les préoccupations ne se limitent pas à celles de la

filière LEA. Dans la coopération bilatérale liant l'UFR et des partenaires, la filière doit imposer sa spécificité et sa démarche novatrice, et introduire ses besoins propres dans le panier des requêtes de l'UFR

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Le Conseil de département de l'UFR constitué du Chef de département, des enseignants permanents du département, d'un représentant des PATS, d'un représentant des étudiants par cycle d'étude, tient des réunions présidées par le Chef de département. A l'issue des réunions les procès-verbaux sont affichés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02. Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) participe à la conception, au développement du programme d'études et au perfectionnement de la maquette.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03. Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Un comité d'assurance qualité est créé dans l'UFR et le Vice-directeur est nommé responsable dudit comité. Concernant le programme LEA, un comité ad hoc a été mis sur pied et est chargé de faire son auto-évaluation. A ce jour, aucune évaluation n'a encore été faite.

Le recrutement en cours d'un consultant professionnel dans la filière LEA devra faire bénéficier au programme, de conseils et de réorientations éventuelles permettant l'adaptation de la filière au monde du travail.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT MAIS A AMELIORER

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La Maquette pédagogique de LEA a été élaborée en fonction des objectifs de formation et conformément aux normes du LMD. La maquette est divisée en trois types Unités d'Enseignement :

- UE obligatoires et fondamentales
- UE transversales ou méthodologie
- UE libres et UE d'ouverture

Le semestre compte 600 heures et 30 crédits répartis comme suit pour les étudiants : 300 heures pour le travail de recherche personnelle et 300 heures de cours effectués en présentiel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation

Bien que le programme couvre les principaux aspects de l'enseignement en LEA, des insuffisances sont notées dans les syllabus qui ne font pas apparaître clairement les objectifs des enseignements dans les intitulés.

De même la méthode d'enseignement traditionnelle est appliquée alors qu'il est important d'initier aujourd'hui l'étudiant aux techniques de communication en entreprise : l'interview, la communication téléphonique, la correspondance d'entreprise (demande d'emploi, CV, négociation avec des partenaires commerciaux).

La présence de la littérature dans le programme peut gêner le choix de la professionnalisation des langues, qui est de développer la connaissance des langues à partir de textes concernant les réalités de l'entreprise, et permettant de familiariser l'étudiant avec le lexique économique, commercial et juridique.

De même, la faiblesse du partenariat développé avec les organisations professionnelles et celle des stages en entreprise constitue un point faible de la formation par rapport sa dimension professionnalisante.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT PARTIELLEMENT

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont fixées par les textes en vigueur (cf. Décret N 2013-874 modifiant certaines dispositions du décret 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence).

Ces textes en vigueur sont affichés pour une large diffusion.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite dépasse globalement les 50% depuis le démarrage du programme en 2007-2008. En vue de faciliter la progression des étudiants, un système de tutorat de remédiation, de mise à niveau ou d'approfondissement a été mis en place, grâce au Contrat de Performance.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le recrutement fait l'objet d'un appel à candidature publié dans les médias et sur le site web de l'UT. Il est effectué en respectant les procédures contenues dans le manuel pour le recrutement et la promotion des personnels des établissements publics d'enseignement supérieur du Sénégal

Le corps enseignant dispose en général de bonnes qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration est définie dans le Statut du Personnel Enseignant des Universités Mais l'augmentation de l'effectif des étudiants et le faible nombre actuel d'enseignants ne permettent pas d'allouer un temps important à la recherche.

Un recrutement important d'enseignants prévu, pourra permettre une meilleure répartition et réalisation des tâches qui incombent aux PER.

Appréciation globale sur le champ : NON ATTEINT

Standard 4.03 La mobilité du PER est possible.

L'UFR bénéficie depuis trois ans, de l'assistance technique d'enseignants américains grâce à un partenariat avec l'ambassade des USA. D'autres enseignants venant d'autres établissements d'enseignement supérieur comme la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) interviennent aussi au niveau de l'UFR. Des enseignants de la filière LEA vont également offrir leurs services dans d'autres établissements de l'UT.

La mobilité internationale doit être encouragée. Pour l'UFR, la mobilité est le plus souvent facilitée au niveau rectoral par la Direction de la Coopération Internationale (DCI) dont le rôle est d'apporter un appui dans l'organisation des voyages d'études et des stages au niveau national et international.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**Standard 5.01. Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission sont publiées sur le site de l'UT. Mais depuis quelques années, les critères d'admission en première année sont clairement élaborés par les départements et transmis au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui centralise l'orientation des bacheliers dans les universités sénégalaises (via CAMPUSEN).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée à l'entrée et au cours de la formation

A l'exception de la promotion LEA2 2007-2008, les effectifs des différentes promotions montrent que le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes.

Sauf pour la promotion LEA2 2008-2009, le pourcentage de réussite est meilleur chez les femmes que chez les hommes dans toutes les autres promotions depuis la première 2007 -2008 à nos jours.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03. La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité est encore très faible et n'a concerné que huit (8) étudiants de LEA entre 2007 et 2013 et aucun document valide de partenariat interuniversitaire n'a été présenté.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le taux d'encadrement est encore faible, trois (03) enseignants permanents pour un effectif de 252 étudiants. Ce qui amène les enseignants à faire plus que leurs volumes statutaires.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT PARTIELLEMENT

Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail

Le programme de formation prévoit une UE appelée « stage en entreprises » qui permet à l'étudiant d'appliquer les compétences acquises durant la formation. A l'issue du stage en entreprise qui est obligatoire, l'étudiant présente un rapport, à soutenir devant un jury.

A la pratique, le nombre des stages d'étudiants est encore très faible et il n'y a pas non plus de structure fonctionnelle d'insertion et de suivi des étudiants dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les ressources financières dont la formation dispose proviennent uniquement du budget de l'UFR lequel est doté conjointement avec les autres départements.

Actuellement les ressources sont encore très faibles et l'UFR ne dispose pas de mécanismes permettant de générer des ressources propres suffisantes pour réaliser tous ses objectifs.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

5. Points forts du programme

- **Le corps enseignant ;**

Le corps enseignant dispose en général de bonnes qualifications scientifiques ;

- **La structuration de la Maquette pédagogique ;**

Elle est en parfaite cohésion avec les normes et principes du système LMD:

- Semestrialisation des enseignements : le semestre correspond à un volume horaire d'enseignements, de TD et de TP qui se mesurent en crédits (30 crédits par semestre, 180 crédits pour l'obtention de la Licence) ;
- Les enseignements sont dispensés sous forme d'Unités d'Enseignement regroupées en trois types : les UE fondamentales obligatoires ; les UE transversales ; les UE libres et les UE d'ouverture ;
- Les UE validées sont capitalisables et transférables ;

- Le volume horaire global annuel (1800h) est en conformité avec le système LMD avec une répartition en parfaite adéquation avec le principe LMD (la moitié ou les $\frac{3}{4}$ aux travaux personnels, dirigés et pratiques) ;
- Evaluation : le contrôle continu se décline en devoirs et examen de fin de formation.
 - **La pluridisciplinarité ;**
- C'est un des objectifs fondamentaux de la formation LEA. Elle est prise en compte dans la structuration de la maquette.
 - **La professionnalisation des enseignements ;**
- Elle est perceptible à travers les matières d'application des langues, ainsi que par la spécialité choisie : l'agroalimentaire et le commerce international.

6. Points faibles du programmes

- **La gouvernance ;**
- L'éloignement de l'UFR du Rectorat pose des problèmes de coordination et de prise en charge de certaines missions. L'UFR gagnerait à mettre en place des structures légères en interne pour prendre en charge ses préoccupations.
- **Le contenu du programme ;**
- Les intitulés des UE ne renseignent pas clairement sur les objectifs de la formation LEA ; les syllabus doivent faire apparaître l'objectif de l'enseignement dans l'intitulé de la composante : anglais économique et commercial, anglais juridique, des médias et du secteur tertiaire étant les contenus, la traduction n'est qu'une approche, parmi bien d'autres de leur enseignement.
- La méthode traditionnelle de l'enseignement des langues (version, thème, grammaire) est celle retenue. En LEA, ces méthodes doivent être une composante de l'approche globale dont la finalité n'est plus seulement la maîtrise des structures de la langue (qui doit se vérifier par des tests de niveau à la rentrée) mais surtout d'initier l'étudiant aux techniques de communication en entreprise : l'interview, la communication téléphonique, la correspondance d'entreprise (demande d'emploi, CV, négociation avec des partenaires commerciaux).
- La présence de la littérature dans le programme contredit le choix de la professionnalisation des langues, qui est de développer la connaissance des langues à partir de textes concernant les réalités de l'entreprise, et permettant de familiariser l'étudiant avec le lexique économique, commercial et juridique. L'étudiant de LEA quitte la faculté des lettres (qui n'offre que le seul débouché de l'enseignement) pour intégrer le grand domaine combinant Langues/Economie/Droit qui lui offre la polyvalence et facilite son entrée dans l'entreprise moderne.

- **La faiblesse des partenariats ;**
- Le partenariat inter universitaire et professionnel est encore très faible.
- L'absence du volet « Stage pratique » enlève à la formation sa dimension professionnalisante. La spécialisation (agro-alimentaire et commerce international) doit être abordée dès la deuxième année de Licence dans le but de faire appel aux professionnels de ces secteurs et préparer l'accueil en stage dans les entreprises qui y sont liées ;
- **Le corps enseignant ;**
- Le corps enseignant est encore très insuffisant : 3 permanents dont 2 assistants auxquels s'ajoutent 4 professionnels et des vacataires qui, pour la plupart, n'habitent pas à Thiès et sont souvent confrontés à des problèmes de paiement de leurs vacances.
- La formation des formateurs n'est pas prise en compte.
- **Les infrastructures ;**
- La capacité d'accueil est insuffisante : 3 salles de cours dont une salle mutualisée.
- La bibliothèque de l'UFR n'est pas opérationnelle : salle exigüe sans rayonnages spécifiques aux langues étrangères, sans documentaliste. La bibliothèque devra être améliorée qualitativement et quantitativement. Les efforts pour le recrutement d'un documentaliste sont à saluer. Toutefois, Il serait souhaitable d'ajouter au rôle du documentaliste celui de recherche d'éléments bibliographiques propres à la filière LEA, en s'approchant des centres de langues au niveau local et à l'étranger, et en adressant des requêtes plus spécifiques aux ambassades et autres partenaires étrangers.

7. Appréciations Générales du programme

L'impression globale est que les objectifs de la filière LEA sont bien compris. L'effort de la mettre en œuvre (i.e. la filière) dans le sens de la poursuite de ses objectifs est évident, mais les acteurs se rendent bien compte des contraintes qui entravent le déroulement normal d'actions qui sont fondamentales au type de formation préconisée : infrastructures insuffisantes et même inadéquates, manque de moyens pour fidéliser les vacataires, nécessité de renforcer l'effectif des enseignants et de les former aux techniques de l'enseignement professionnalisé, cloisonnement de la formation par rapport au monde professionnel, tout cela lié au mode de fonctionnement traditionnel de nos universités.

8. Recommandations à l'établissement

L'équipe d'experts recommande à l'établissement :

- De renforcer le corps enseignant de la licence ;

- Se rapprocher des structures et enseignants universitaires et professionnels ayant eu la pratique de ce type de formation, et cela dans l'objectif de renforcer le corps enseignant existant et de mieux penser le programme de la filière ;
- Chercher rapidement à nouer des liens avec le monde professionnel (démarcher les syndicats patronaux, les grandes entreprises publiques et privées...);
- Améliorer la maquette pédagogique dans le sens de mieux exposer la dimension professionnelle des langues : par exemple au lieu d'exprimer la méthode adoptée (version, thème, grammaire), annoncer plutôt l'objectif de l'enseignement : anglais économique et commercial, anglais juridique et des médias, anglais de la spécialité professionnelle choisie. Ceci est valable pour toutes les autres langues à l'étude ;
- Pour les cours intitulés « connaissance du monde anglophone » ou autre, il est davantage recommandé d'axer les contenus sur les univers mentaux et fonctionnement économique de ces pays, l'objectif étant de familiariser les étudiants avec les particularités d'un système économique et commercial. Pour les Etats-Unis, les 10 dernières années ont été marquées par la libre entreprise, l'économie de marché, le monétarisme, les grands événements politiques et économiques. Il en est de même pour les autres pays dont les langues sont à l'étude.
 - Améliorer le système d'évaluation des enseignements par l'introduction d'un système de rattrapage immédiat qui pourraient réduire le taux de redoublement ou d'échec des étudiants.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'équipe recommande à l'ANAQ d'encourager l'UFR-SES qui jouit d'une bonne notoriété à continuer à s'investir dans le processus d'amélioration de la qualité, de son encadrement académique et de ses dispositions de sécurité.

10. Proposition de décision

Accréditation.

En effet, le programme LEA de l'UT est globalement viable, mais gagnerait à être amélioré dans le sens de la nouvelle vision que préconise la réforme LMD, c'est à dire l'enseignement supérieur pour des métiers. En bref, c'est simplement la « professionnalisation de la formation universitaire » par l'intégration des langues aux disciplines professionnelles, la participation effective des professionnels dans la formation à l'école (études de cas, ateliers professionnels) et à l'entreprise (visites guidées, stages encadrés).

Annexes

Annexe 1 : observations des responsables du programme sur le rapport provisoire

La filière Langues Etrangères Appliquées (LEA) remercie les experts de l'ANAQ-Sup pour la pertinence de leurs questions ponctuées par des recommandations constructives.

Nous nous proposons, dans ce qui suit, d'apporter quelques éléments de réponse :

Parmi les points faibles : Par rapport à la remarque selon laquelle les intitulés des UE de langues seraient vagues, nous indiquons ce qui suit : Nous ne pensons que cela soit le cas ; les détails des enseignements sont clairement définis dans les syllabus, élaborés grâce au soutien de la filière (cf. document portant objectifs des UE et ECUE)

A propos de Thème version/ grammaire/

Il convient de préciser que nous ne faisons pas systématiquement de la grammaire; le niveau des bacheliers est tel que nous proposons un cours de grammaire textuelle, combinée avec la traduction de textes de presse.

Tout ce qui est communication d'entreprise (interviews, communication téléphonique, correspondance commerciale...) est en réalité traité dans le cours de **langue appliquée** (cf. Syllabus Dr Oumar Ndiaye pour l'anglais, M. Seydou Mamadou Dia pour l'espagnol, Pr Ibrahima Ndiaye pour Projet Personnel Professionnel)

Autres détails issus du syllabus de langue appliquée en anglais : Résumé (CV), Cover Letter (lettre de motivation), Complaint Letter (Lettre de réclamation), Business Letter, Documentary letter of credit (Lettre de crédit documentaire), sales contract, after-sale service, industrial dispute, etc.

A propos de la littérature : Nous pensons que nous comprenons les principes des LEA, comme vous l'indiquez d'ailleurs au point 6 de votre pré-rapport. C'est vrai que LEA se démarque des départements classiques de langues étrangères, mais nous estimons que la littérature permet d'élargir l'horizon de nos apprenants. En plus, la littérature humanise et permet de thématiser entre autres les changements intervenus dans les langues (cf. thèse de doctorat de Dr Oumar Ndiaye sur portant sur *l'argent dans la littérature anglaise...*). Il convient également d'indiquer que le cours de littérature que nous proposons est juste une introduction permettant aux étudiants avoir un aperçu sur les courants littéraires.

D'ailleurs, le volume horaire proposé en littérature (20h) est le moins importants au sein des UE de langues, et cela a lieu seulement au semestre 4.

A propos de l'absence de partenariat interuniversitaire : nous pensons que la présence d'un assistant américain parmi nous est une preuve que nous avons des partenaires avec d'autres universités (cf. dernier email de l'ambassade des Etats-Unis à Dakar et le projet de coopération avec l'Université des Sciences de l'Education de Fribourg en Allemagne (cf. email envoyé aux évaluateurs le jour même de la visite sur site).

A propos du stage. Le stage en entreprise est bien indiqué sur notre maquette de formation. La preuve en est que nous vous avons soumis des rapports de stage de stage (Assy DIOP, stage à la poste de Louga, Hawa KANE et Cheickh Sadibou Fall, stage à l'ASEPEX, Mor Fall, stage dans l'entreprise agroalimentaire *Baobab des Saveurs*). Cependant, nous sommes conscients qu'il convient de généraliser le stage en entreprise.

La formation des formateurs (page 17) est prise en compte. La DEPVU organise des séminaires de renforcement des capacités (cours à distance, par exemple) à travers les CDP. L'UFR a organisé le 16 décembre 2014 un séminaire de restitution sur la pédagogie universitaire (conduit par Ousmane Gueye et Hadja Maimouna Niang). Récemment, la Cellule Assurance Qualité de l'Université a organisé un séminaire sur la rédaction de syllabus les 24 et 25 novembre 2014 et autres séminaires de formation sur le système LMD.

Propos des salles de cours : La filière LEA dispose de deux salles de cours. En plus, elle programme d'autres cours dans d'autres salles mutualisées (grande salle 1, grande salle 2 et salle Yavuz Selim.

Le paiement des vacances est maintenant réglé. A l'Université de Thiès, tous les établissements ont renoncé au 60% de l'argent issu de l'inscription pédagogique au profit du Rectorat, avec comme objectif la prise en charge des vacances et des heures supplémentaires. L'accord signé entre le Rectorat et le Collectif des Vacataires rend effectif le paiement après chaque semestre effectué.

A propos de l'absence de documentaliste, le Directeur de l'UFR n'a cessé de relancer la Directrice des Ressources Humaines pour pourvoir le poste vacant.

La civilisation comporte aussi un caractère économique. Des aspects comme langue juridique, langue de la spécialité sont traités, des types de textes comme les contrats de vente, les formes juridiques de l'entreprise, les textes publicitaires, de spécialité sont traités en langue appliquée.

Annexe 2 : réponses des experts aux observations des responsables du programme

Les documents en question sont des éléments complémentaires concernant la mise en œuvre de la Licence LEA de l'UT et en réponse au pré rapport des experts, à savoir :

- 1- L'élaboration de syllabi en LEA
- 2- L'atelier de rédaction de syllabi
- 3- Les termes de référence pour l'organisation de séminaires sur la rédaction de syllabus
- 4- Appel à candidature pour le recrutement d'un documentaliste
- 5- Convention-cadre de coopération avec Transrail-SA
- 6- Convention-Cadre avec le CNP

Ces documents confirment la compréhension de l'objectif fondamental des enseignements de langues étrangères appliquées, i.e. l'acquisition, par les étudiants de langues, de compétences professionnelles directement applicables au monde des affaires, et répondant à des besoins réels du marché de l'emploi. Il s'agit donc de recourir aux procédés suivants :

- L'enseignement des langues axé sur les pratiques réelles de l'entreprise, et complété par l'étude de matières commerciales, économiques et juridiques ;
- Des stages en entreprise permettant la mise en pratique systématique des connaissances au cours de la formation ;
- Un corps enseignant intégrant des professionnels qui, en plus de leur participation effective aux enseignements, assurent l'encadrement des stagiaires.

Si de tels procédés sont admis par les acteurs de la formation LEA de l'UT et l'effort de leur mise en œuvre réel, il reste encore des pans d'amélioration de la démarche vers l'innovation que constitue la 'professionnalisation' des filières Lettres/Langues. Nos recommandations dans ce sens sont les suivantes :

LE SYLLABI

- Faire apparaître l'objectif de l'enseignement dans l'intitulé de la composante : anglais économique et commercial, anglais juridique, des médias et du secteur tertiaire étant les contenus, la traduction n'est qu'une approche, parmi bien d'autres, de leur enseignement.
- La présence de la littérature dans le programme contredit le choix de la professionnalisation des langues, qui est de développer la connaissance des langues à partir de textes concernant les réalités de l'entreprise, et permettant de familiariser l'étudiant avec le lexique économique, commercial et juridique. L'étudiant de LEA quitte la faculté des lettres (qui n'offre que le seul débouché de l'enseignement) pour intégrer le grand domaine combinant Langues/Economie/Droit qui lui offre la polyvalence et facilite son entrée dans l'entreprise moderne.
- La spécialisation (agro-alimentaire et commerce international) doit être abordée dès la deuxième année de Licence dans le but de faire appel aux professionnels de ces secteurs et préparer l'accueil en stage dans les entreprises qui y sont liées.

LES CONVENTIONS DE COOPERATION AVEC TRANSRAIL ET LE CNP

Elles existent et c'est une avancée majeure qu'il convient de saluer. Toutefois, elles ne sont qu'un cadre de l'action à mener qui doit se concrétiser par une démarche plus agressive vers les entreprises que ces organisations regroupent : il s'agit de signer des accords de partenariats individuels avec les entreprises, de les associer aux activités de formation. Je me permets d'inviter les acteurs du programme LEA de l'UT à prendre eux-mêmes les contacts avec les entreprises, et de ne pas s'appuyer exclusivement sur la Dire dont les préoccupations ne se limitent pas à celles de la filière LEA. Dans la coopération bilatérale liant l'UFR et des partenaires, la filière doit imposer sa spécificité et sa démarche novatrice, et introduire ses besoins propres dans le panier des requêtes de l'UFR.

LE RECRUTEMENT D'UN DOCUMENTATLISTE

A saluer. Toutefois, Il serait souhaitable d'ajouter au rôle du documentaliste celui de se pencher sur l'acquisition d'éléments bibliographiques propres à la filière LEA, en s'approchant des centres de langues au niveau local et à l'étranger, et en adressant des requêtes plus spécifiques aux ambassades et autres partenaires étrangers.

CONCLUSION

En conclusion, le programme LEA de l'UT est globalement viable, mais gagnerait à être améliorée dans le sens de la nouvelle vision que préconise la réforme LMD, c'est à dire l'enseignement supérieur pour des métiers. En bref, c'est simplement la 'professionnalisation de la formation universitaire' par l'intégration des langues aux disciplines professionnelles, la participation effective des professionnels dans la formation à l'école (études de cas, ateliers professionnels) et à l'entreprise (visites guidées, stages encadrés).

Fait le 14/03/2015

Révisé le 4 juin 2015